

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE CANIAPISCAU



A V I S P U B L I C

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que :

Le conseil de la MRC de Caniapiscau tiendra une séance ordinaire mercredi, le 26 novembre 2025, à compter de 16 h, à la salle de conférence de la MRC, située au 299, rue le Carrefour, local 37, afin de procéder à l'adoption de son budget pour l'exercice financier 2026.

DONNÉ à Fermont, le 4 novembre 2025.

Jimmy Morneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION



Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, relativement à la séance ordinaire de la MRC de Caniapiscau prévue pour le 26 novembre 2025, en affichant une copie aux bureaux de la MRC, de la Ville de Fermont et de la Ville de Schefferville, le quatrième jour de novembre deux mille vingt-cinq.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Fermont, le quatrième jour de novembre deux mille vingt-cinq.

Jimmy Morneau
Directeur général et secrétaire-trésorier